



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE CENTRALE
POUR LA REGION DE
BRUXELLES-CAPITALE

NOTES DE LECTURE

réalisées par C. Stanescu et extraites de la revue "*Bibliothèques en Capitale*" n°4 -
décembre 2002

Livres

Cataloguer : mode d'emploi : initiation aux techniques du catalogage / par l'Association des Bibliothécaires Français. - 2^e éd. – Paris : ABF, 2002. – 156p. – ISBN 2-900177-21-9 (Médiathèmes ; 2)

Les cercles de lecture : interagir pour développer ensemble des compétences de

lecteurs / par Serge Terwagne, Sabine Vanhulle et Annette Lafontaine. - Bruxelles : De Boeck-Duculot, 2001. - 205 p. - ISBN 2-8041-3744-9 (Savoirs en pratique. Français)

Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages / sous la dir. de Ghislaine Chartron - Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2002. - 268 p. - ISBN 2-7654-0840-8 (Bibliothèques)

Choix de vedettes matières à l'intention des bibliothèques / par Martine Blanc-Montmayeur et Françoise Danset. - nouv. éd. - Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2002. - XXII, 223 p. - ISBN 2-7654-0842-4 (Bibliothèques)

Documentation, information, connaissances : la gestion de la qualité / par Eric Sutter. - Paris : ADBS Éditions, 2002. - 327 p. - ISBN 2-84365-058-5 (Sciences de l'information. Études et techniques)

Eloge des bibliothèques / par Baptiste-Marrey. - Paris : CFD/Hélikon, 2000. - 238 p. - ISBN 2-9509327-2-X (médialibre)

Entre réel et virtuel : la coopération entre les bibliothèques de recherche en Belgique / par le Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française. - Bruxelles : C.I.U.F., 2002. - 95 p. (Repères en sciences bibliothéconomiques)

La grâce de l'auteur : essai sur la représentation d'une institution politique : l'exemple de la bibliothèque publique / par Robert Damien. - La Versanne : Encre marine, 2001. - 235p. - ISBN 2-909422-54-2

Les grands auteurs en management / sous la dir. de Sandra Charreire et Isabelle Huault. - Colombelles : Editions EMS, 2002. - 463 p. - ISBN 2-912647-92-4 (Grands auteurs)

Initiation au métier de documentaliste / par Ginette Hamel. - Paris : Berger-Levrault, 2002. - 157 p. - ISBN 2-7013-1392-9 (Administration locale)

Les logiciels documentaires : description de dix systèmes de gestion du marché / par Michèle Lénart. - Paris : ADBS Éditions, 2001. - 163 p. - ISBN 2-84365-056-9 (Sciences de l'information. Recherches et documents)

Musique en bibliothèque / sous la dir. de Yves Alix et Gilles Pierret. - Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2002. - 362 p. - ISBN 2-7654-0843-2 (Bibliothèques)

Recherches récentes en sciences de l'information : convergences et dynamiques / sous la dir. de Viviane Couzinet et Gérard Régimbeau - Paris : ADBS Éditions, 2002. - 418 p. - ISBN 2-84365-059-3 (Sciences de l'information. Recherches et documents)

Les techniques documentaires / par Jacques Chaumier. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2002. – 127 p. – ISBN 2-13-052424-9 (Que sais-je ? ; 1419)

Les trois révolutions du livre : actes du colloque international de Lyon / Villeurbanne (1998) / sous la dir. de Frédéric Barbier. – Genève : Librairie Droz, 2001. – 343 p. – ISBN 2-600-00603-6. - N° 106-109 (2000) de la Revue française d'histoire du livre

La véritable histoire de la grande bibliothèque / par François Stasse. - Paris : Éditions du Seuil, 2002. - 205 p. - ISBN 2-02-051761-2 (L'épreuve des faits)

Les normes ISO :

Nous avons acquis un ensemble de normes ISO concernant le catalogage et la norme Z39.50. Elles sont disponibles à la consultation mais non au prêt.

Revue

Archimag

N°158 – octobre 2002

Ive enquête Archimag : Ultra connectés / H. Ochanine

Information sur le Web : Vers une classification universelle / D. Benhatta et F. Kamouh

N°4 - 2002

DOSSIER : De quelques collections

A la recherche de l'interdisciplinarité/ B. Callenge

La bibliothèque hybride/ P. Brophy

Des collections spécialisées pour l'histoire contemporaine : quelques fonds originaux de la BDIC / G. Dreyfus-Armand

De Chantilly à La Part-Dieu : la collection jésuite des Fontaines, trois ans après / P. Guimard

La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : constitution de la collection dans la période allemande (1871-1918) / G. Littler

A la bibliothèque du Moulin : chez Aragon et Elsa Triolet / E. Peyré

Circulez, la voie est livres ! / M. Roger

DEBAT : Vous devez filtrer Internet. Quoique./ A.-M. Bertrand et al. p. 56-69

VARIA

Les bibliothèques publiques des grandes villes françaises et étrangères : politiques documentaires / A. Girard-Billon

L'activité documentaire : représentation et signification / H. Fondin

N°5 - 2002

DOSSIER : Regards étrangers sur les bibliothèques françaises

Feuilles de route et psalmographe à travers la France / J.-D. Candaux

Les bibliothèques françaises en ligne : une vue de l'extérieur / J. Kessler

Les bibliothèques universitaires françaises et nord-américaines : prolégomènes à une étude comparative / J. H. Shohrer

Les bibliothèques de lecture publique en France vues d'Outre-Rhin / P. Borchardt

Quelques perspectives françaises en matière de bibliothèques : une vision suédoise/ C. Stenberg

Coups d'œil étrangers sur les bibliothécaires français / Ch. Deschamps

Le réseau des médiathèques françaises à l'étranger : une politique de développement dans la durée / M. Sagaert

Les réseaux des bibliothèques à l'étranger : les modèles français et espagnol / L. Agusti

Échanges et transferts : les bibliothèques publiques françaises sur la scène internationale/ F. Poncé

VARIA

Retourner à Tocqueville pour commencer l'histoire comparée des bibliothèques américaines et françaises au XIX^e / M. Poulain

Lire en prison : les bibliothèques en milieu pénitentiaire/ J. Guildez

BIBLIOTHÈQUE(S)

N°4 - octobre 2002

Éditorial / G. Briand

Dossier : Intercommunalité, où en est la réflexion ?

1941-1943, la bibliothèque du Ghetto de Wilna : Témoignage de Dina Abramowicz

Voyage au Québec – 3^{ème} épisode : le boom de la documentation électronique / Faïzah Mokhtari

Cahiers de la documentation

N°3 – juillet à octobre 2002

Ce numéro spécial est entièrement consacré au Knowledge Management.

Documentation et Bibliothèques

N°1 - janvier-mars 2002

La connaissance au-delà du savoir à l'ère des inforoutes : de la diffusion de l'information à la création du sens dans les bibliothèques virtuelles / P.-L. Harvey

Bibliophilie contemporaine / F. Côté

La certification des professionnels de l'information et de la documentation en France et dans l'Union européenne / Jean Meyriat, présentation de Jean Michel

Lectures

N°127 – septembre-octobre 2002

A propos des carrières des bibliothécaires et de leur évolution / Y. Lecomte

Les livres te font signe / H. Dorzée

Le marché du livre de langue française en Belgique (1996-2000) / D. Fierens

Livres de France

N°254 - septembre 2002

USA : les dégâts intellectuels du 11 septembre

Douze procès célèbres 3/12 : Montherlant contre Grasset

N°255 - octobre 2002

Trois éditeurs belges s'associent pour plus de visibilité

Douze procès célèbres 4/12 : Le crime de lèse-président par S. Goudemare et E. Pierrat

N°256 - novembre 2002

La rentrée littéraire

Douze procès célèbres 5/12 : Algérie, torture, censure par S. Goudemare et E. Pierret

Notes de lecture

Cataloguer : mode d'emploi : initiation aux techniques du catalogage / par l'Association des Bibliothécaires Français. - 2^e éd. – Paris : ABF, 2002. – 156p. – ISBN 2-900177-21-9 (Médiathèmes ; 2)

Destiné aux étudiants bibliothécaires et aux professionnels qui veulent remettre leurs connaissances à jour (par exemple pour les documents sonores, les vidéogrammes et les ressources électroniques). Avec exercices corrigés et lexique.

Les cercles de lecture : interagir pour développer ensemble des compétences de

Lecteurs / par Serge Terwagne, Sabine Vanhulle et Annette Lafontaine. - Bruxelles : De Boeck-Duculot, 2001. - 205 p. - ISBN 2-8041-3744-9 (Savoirs en pratique. Français)

Cet ouvrage développe, à l'usage des enseignants, une méthodologie pour améliorer les compétences des jeunes lecteurs. Les bibliothécaires y trouveront des pistes intéressantes : la notion de cercle de lecture, les niveaux de compétences en lecture des enfants par rapport à leur année scolaire, les différentes techniques de lecture et leur exploitation (cf. les cercles de lecture sur Internet). Les cercles d'idées permettent de prendre la mesure des acquisitions en stratégies cognitives selon l'âge, notamment pour la lecture de textes documentaires. Un livre pour initier de nouvelles animations.

Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages / sous la dir. de Ghislaine Chartron - Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2002. - 268 p. - ISBN 2-7654-0840-8 (Bibliothèques)

Une description des produits et services de la documentation scientifique numérique, avec les stratégies des acteurs de la chaîne de l'édition de recherche et de la diffusion des publications scientifiques : l'évolution est profonde et radicale. Ensuite, l'exposition de cas en contexte passe de la sphère de l'énergie atomique, de l'astrophysique, de l'économie/gestion, du commerce, de la biogénétique à celle des études littéraires, plus susceptibles d'intéresser les bibliothèques publiques. A noter : un tableau du développement des technologies et services (1960-2000), p. 124-131

Choix de vedettes matières à l'intention des bibliothèques / par Martine Blanc-Montmayeur et Françoise Danset. - nouv. éd. - Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2002. - XXII, 223 p. - ISBN 2-7654-0842-4 (Bibliothèques)

Nouvelle édition. Bon exemple de cas à l'intention des étudiants.

Documentation, information, connaissances : la gestion de la qualité / par Eric Sutter. - Paris : ADBS Editions, 2002. - 327 p. - ISBN 2-84365-058-5 (Sciences de l'information. Etudes et techniques)

L'auteur actualise un sujet traité en 1992 pour y intégrer les technologies de l'information. L'information n'est plus seulement au cœur des organisations, elle est au centre de la société : les services se multiplient au bénéfice de tous et se voient appliquer une démarche qualité. Ce manuel expose les principes, les concepts et les outils nécessaires pour les appliquer. Un ouvrage de référence qui intéressera les bibliothèques publiques prêtes à suivre cette démarche.

Eloge des bibliothèques / par Baptiste-Marrey. - Paris : CFD/Hélikon, 2000. - 238 p. - ISBN 2-9509327-2-X (médialibre)

L'ouvrage aurait pu s'intituler Défense et illustration de l'inanité de la taxe de prêt en bibliothèque publique. Par portraits successifs, c'est tout le monde du livre qui est fustigé, avec quelques mises à plat d'une redoutable pertinence. La lecture gratuite (au sens propre) est en danger et donc l'accès à la culture pour tous. À lire absolument, mais à petites doses sous peine de craquer...

Entre réel et virtuel : la coopération entre les bibliothèques de recherche en Belgique / par le Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française. – Bruxelles : C.I.U.F., 2002. - 95 p. (Repères en sciences bibliothéconomiques)

Quatre interventions ponctuent ce colloque : Librairies in a Common Electronic Space : About the Finnish Experience de Esko Häkli qui montre comment des approches collectives de gestion se sont mises en place, entre bibliothèques scientifiques, pour partager l'espace électronique commun.

Le Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur (CTLes) : un acteur de la coopération entre bibliothèques en France de Pascal Sanz, qui évoque les missions de conservation des périodiques et des ouvrages peu consultés de ce centre qui sont soit cédés, soit déposés mais restes consultables par le public.

Samenwerking tussen nederlandse wetenschappelijke bibliotheken de Paul Soetaert fait le point sur la situation aux Pays-Bas, très comparable à la nôtre. Bibliotheeksamenwerkinh voor een alternatieve methode voor wetenschappelijke communicatie de Raf Dekeyser de la KU-Leuven donne un état de la question sur la coopération en matière de communication scientifique numérique validée.

La grâce de l'auteur : essai sur la représentation d'une institution politique : l'exemple de la bibliothèque publique / par Robert Damien. – La Versanne : Encre marine, 2001. – 235p. – ISBN 2-909422-54-2

L'auteur est directeur du laboratoire d'études philosophiques sur les logiques de l'agir. " À travers l'examen de la matrice bibliothécaire, sa recherche vise à construire une épistémologie politique du conseil " En l'espèce, il développe un réquisitoire contre les bibliothécaires, leurs pompes et leurs œuvres, convoquant des témoins à charge aussi prestigieux que Hegel, Hume, Kant, Saint-Augustin, Flaubert, Baudelaire, Céline et bien d'autres. Tous ont vomis l'institution " bibliothèque " coupable de ne produire que des Bouvard et Pécuchet, sous la houlette d'un mentor castrateur de la Vérité, contenue dans l'unique livre qu'est la " Bible ". Coupable d'avoir détruit la tour de Babel et de lui avoir substitué la bibliothèque publique avec sa multiplicité de langues, donc de livres et d'idées. Coupable de les avoir rangés selon une classification décimale universelle, réduisant à néant la matrice biblique de la prière et tout espoir d'Unicité. Vouée aux gémonies, la matrice bibliothécaire, celle qui prône les pluralités, les universalités, les égalités des livres,

des idées et donc des hommes ! Mais la normativité véhiculée par l'institution permet précisément de maîtriser le pluralisme contemporain et d'entrevoir un devenir singulier. À suivre dans le prochain volume consacré spécifiquement à ma matrice bibliothécaire. Pour public (très) motivé.

Les grands auteurs en management / sous la dir. de Sandra Charreire et Isabelle Huault. - Colombelles : Editions EMS, 2002. - 463 p. - ISBN 2-912647-92-4 (Grands auteurs)

Vingt huit styles qui ont marqué le monde du management des organisations sont présentés ici selon leur mode de fonctionnement. Tous ont fait école et aujourd'hui, ils influencent également la gestion des administrations et donc des bibliothèques. Il est bien utile de pouvoir se reporter à cet excellent ouvrage de synthèse critique pour s'y retrouver dans un domaine peu familier, mais qui prend de plus en plus de place dans notre monde professionnel.

Initiation au métier de documentaliste / par Ginette Hamel. – Paris : Berger-Levrault, 2002. – 157 p. – ISBN 2-7013-1392-9 (Administration locale)

Ce vade-mecum du métier porte aussi bien sur les techniques professionnelles que sur leur organisation matérielle. Publié initialement en 1994, il n'a été que partiellement remis à jour dans le domaine des technologies. Une option déroutante qui risque de masquer son intérêt pour les professionnels débutants ou les étudiants.

Les logiciels documentaires : description de dix systèmes de gestion du marché / par Michèle Lénart. - Paris : ADBS Editions, 2001. - 163 p. - ISBN 2-84365-056-9 (Sciences de l'information. Recherches et documents)

L'ouvrage propose de suivre le chemin d'un appel d'offre avec examen des produits. Outre l'intérêt de la méthodologie, le lecteur non documentaliste sera intéressé par les spécifications de la gestion des documents électroniques et des images souvent absentes des logiciels bibliothéconomiques. Les deux mondes diffèrent fondamentalement sur cet aspect : il n'en est que plus intéressant d'aller voir ailleurs.

Musique en bibliothèque / sous la dir. de Yves Alix et Gilles Pierret. - Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2002. - 362 p. - ISBN 2-7654-0843-2 (Bibliothèques)

Les médiathèques musicales publiques françaises répondent à un besoin du public. Le lecteur découvrira avec plaisir et curiosité nombre de collections patrimoniales et de lieux ressources. Des aspects plus techniques sont évoqués également : les droits des œuvres musicales, l'histoire des techniques du son et de l'enregistrement, l'édition phonographique, les outils de la recherche discographique, la musique imprimée, la littérature musicale, le traitement intellectuel des documents musicaux (description bibliographique, ISBD et format

MARC, particularités de la musique imprimée, indexation, catalogues musicaux), les principes de classement des documents musicaux en vue du prêt (tables de classement détaillées des types de musique et d'instruments), " l'espace musique " au quotidien évoque la constitution des fonds, les acquisitions, le traitement et l'équipement etc. Enfin le dernier chapitre est consacré à la coopération entre bibliothèques musicales. Un ouvrage qui est une vraie mine d'informations.

Recherches récentes en sciences de l'information : convergences et dynamiques / sous la dir. de Viviane Couzinet et Gérard Régimbeau - Paris : ADBS Editions, 2002. - 418 p. - ISBN 2-84365-059-3 (Sciences de l'information. Recherches et documents)

Après un état des lieux international de la discipline, ce sont les convergences avec les disciplines connexes qui sont évoquées : les sciences du langage, la communication, la sociologie... Les " Usages et médiations " tiennent du hochepot : du musée à l'école, de l'université à des considérations sur les métiers de l'information, c'est le chercheur en science de l'information qui parle. Un recueil d'articles parfois très pointus, destiné à un public professionnel motivé.

Les techniques documentaires / par Jacques Chaumier. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2002. – 127 p. – ISBN 2-13-052424-9 (Que sais-je ? ; 1419)

Mise à jour d'un ouvrage de base pour tous les professionnels y compris les bibliothécaires. Il permet de mieux comprendre les techniques de recherche d'information multimédia d'aujourd'hui. Clair, concis et accessible à tous, cet ouvrage fait le point sur les techniques et leurs applications.

Les trois révolutions du livre : actes du colloque international de Lyon / Villeurbanne (1998) / sous la dir. de Frédéric Barbier. – Genève : Librairie Droz, 2001. – 343 p. – ISBN 2-600-00603-6. - N° 106-109 (2000) de la Revue française d'histoire du livre

De Gutenberg à la révolution électronique, quelques illustrations d'une évolution culturelle autant que professionnelle : le monde des artisans, imprimeurs, typographes, ouvriers du livre, sans omettre les politiques éditoriales ou la critique de la culture. Un livre d'universitaires pour des universitaires, historiens, historiens du livre ou pour un public très motivé.

La véritable histoire de la grande bibliothèque / par François Stasse. - Paris : Editions du Seuil, 2002. - 205 p. - ISBN 2-02-051761-2 (L'épreuve des faits)

Dès sa genèse, le projet eut ses partisans et ses détracteurs : pourtant la BnF s'implanta dans ce nouveau site de Tolbiac avec succès. La polémique n'est pas terminée selon

l'auteur, directeur de la BnF de 1998 à 2001. Il s'interroge sur la modernité réelle du projet : est-ce bien la bibliothèque qu'il fallait construire ? Pas tout à fait à son avis. Un ouvrage intéressant car il laisse apercevoir en filigrane tout l'aspect politique du projet.

Revue de presse

Archimag

n°158 – octobre 2002

[Ive enquête Archimag : Ultra connectés / H. Ochanine, p. 41-45](#)

Cette enquête porte sur les pratiques professionnelles et individuelles des professionnels de l'information. Résultat global : le Web est vu comme une source d'information plutôt que comme un outil d'échange et de communication. Quelques constats à épinglez : 63% des professionnels consultent le Web à domicile et 73% l'utilisent comme source prioritaire. Ils recherchent d'abord dans le Web francophone avec une préférence, dans l'ordre, pour les sites gouvernementaux, de presse et universitaires. S'ils plébiscitent l'information gratuite, ils sont 55% à acheter de l'information. Ils produisent eux-mêmes de l'information avec, en tête, des annuaires de liens, des alertes mails et des rubriques d'informations. Les intranets sont très présents mais avec un degré de satisfaction mitigé. Enfin, leur souci principal est la fiabilité des sources et leur souhait, une amélioration des moteurs de recherche.

[Information sur le Web : Vers une classification universelle / D. Benhatta et F. Kamouh, p. 46-49](#)

La recherche par mots-clefs montre ses limites dans l'interrogation des données textuelles et audiovisuelles du

Web. Les auteurs ont étudié une alternative intéressante : le concept des couches supérieures de l'information, soit l'application d'un système de classification universelle à tout document. En l'espèce, elle repose sur l'identification du contenu par voisinage, similaire à l'identification des rubriques dans la presse. Le document est classé dans des

rubriques imbriquées successives : société (niveau 1), faits divers (niveau 2), hold-up (niveau 3) et ainsi de suite. L'important est que le langage soit commun et universel entre celui qui stocke et celui qui interroge.

BBF - Bulletin des bibliothèques de France

N°4 - 2002

DOSSIER : De quelques collections

A la recherche de l'interdisciplinarité/ B. Callenge, p.5-13

Elle contrebalance depuis longtemps déjà la spécialisation et replace l'homme dans son contexte social et environnemental : par exemple, la médecine s'intègre dans la question plus générale de la santé. Et le lecteur passe allègrement de la fiction au documentaire et vice-versa sur un même sujet. Mais l'organisation matérielle des collections ne favorisent pas ces trajectoires transversales et transdisciplinaires quelle que soit la classification adoptée. L'interdisciplinarité s'organise en fonction des publics cibles dans la mise en espace des collections, dans la construction de bibliographies, dans l'indexation du catalogue. Elle exige un soin tout particulier dans l'acquisition des collections adéquates à l'objectif et particulièrement une compétence accrue des professionnels dans les domaines visés. Elle doit aussi se déclarer et être visible comme telle. En effet, elle mettra en évidence des corpus propices à la discussion et à l'échange de vues. L'interdisciplinarité relève de l'action culturelle de la bibliothèque en organisant les collections selon un ensemble de relations cohérentes favorisant le questionnement et visant à l'intégration des savoirs.

La bibliothèque hybride/ P. Brophy, p.14-20

Elle réunit les services des bibliothèques traditionnelles et numériques et offre des services intégrés pour l'accès aux documents électroniques, grâce à des interfaces compatibles pour l'interrogation. Elle crée ou exploite des guichets souvent thématiques offrant des " bouquets " informationnels à l'utilisateur et pris en charge par plusieurs organismes qui s'entendent pour leur gestion. Elle rend compte de l'hétérogénéité des ressources et des services. Les Anglais se sont donc intéressés au développement du concept de Distributed National Electronic Resource – DNER - (gestion d'accès sur Internet à des ressources validées et présentées de manière cohérente sur un plan national). Il relève d'une dizaine de modèles issus du monde de l'édition (publications), des bibliothèques (catalogues), des musées (iconographie), des bibliothèques numériques et hybrides, des portails (renvoi à des adresses), des guichets (traitement de la demande d'information), de l'environnement d'apprentissage accompagné, de l'univers électronique et du concept Point.com (moyens de

payement électronique sécurisé). La réflexion s'est portée d'une manière plus globale sur l'IE (environnement de l'information), sorte de superstructure susceptible d'accueillir toutes les formes d'informations et l'ensemble des services qu'elles génèrent. En pratique, la problématique de l'interopérabilité des systèmes se pose qu'elle soit technique (cf. Z39.50), sémantique, politique/humaine, intersectorielle et internationale. Ensuite vient la question de la normalisation de la description des ressources pour pallier les difficultés d'accès liés au trop grand nombre d'entités-sources. D'où l'intérêt porté à l'utilisation des métadonnées du Dublin Core (pour les ressources électroniques) et du XML (pour les ressources textuelles) avec l'émergence d'une architecture en "conteneur" portée par la Resource Description Framework (codes de définition de données descriptives du Dublin Core ou du XML). Il faut également s'interroger sur les questions d'authentification des utilisateurs, d'autorisation d'accès et de paiement des services, assez complexes pour des réseaux gérés en partenariats multiples mais non équivalents. Enfin, il s'agit de se préoccuper de l'extensibilité et de la pérennité des systèmes : élargissement possible du groupe de partenaires et conservation du système en l'état dans la durée. L'ultime préoccupation de l'auteur concerne l'accessibilité de ces systèmes pour des publics spécifiques, handicapés physiques ou moteurs. De nouveaux modèles de bibliothèques du XXI^e siècle se dessinent.

[Des collections spécialisées pour l'histoire contemporaine : quelques fonds originaux de la BDIC / G. Dreyfus-Armand, p. 21-28](#)

La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (+/- 3 millions de documents) a pour vocation d'être "un laboratoire d'histoire". Alimentée par des dons privés ou d'organismes et grâce aux programmes internationaux de sauvegarde d'archives, elle couvre aussi bien la politique que la vie sociale ou syndicale, du monde entier, sans distinction de nature et d'origine linguistique : albums illustrés, presse, documents audiovisuels, archives privées... La collection est déjà partiellement accessible via le Sudoc.

[De Chantilly à La Part-Dieu : la collection jésuite des Fontaines, trois ans après / P. Guimard, p. 29-35](#)

Elle se compose d'un fonds dédié aux sciences religieuses, bibliques et théologiques, d'un fonds généraliste, d'une collection de périodiques (depuis le XVII^e siècle), d'un fonds d'iconographie religieuse et d'un fonds chinois. Ce transfert est régi par une convention entre la Compagnie de Jésus, la ville de Lyon et le Pôle universitaire lyonnais. La Compagnie a consenti un prêt à usage (elle reste propriétaire de la collection) jusqu'en 2049 avec reconduction possible. La ville de Lyon s'engage à conserver son identité à la collection, à la gérer, à la développer et à y affecter un personnel compétent. Elle est accessible aux chercheurs et au public, les périodiques sont recensés dans le SUDOC, le fonds iconographique est en cours de traitement. Les nouvelles acquisitions sont intégrées dans les collections de la BM. Un transfert qui a permis une meilleure visibilité de la collection pour un nouveau public.

La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : constitution de la collection dans la période allemande (1871-1918) / G. Littler, p. 36-46

La deuxième bibliothèque la plus importante du pays doit cette place à ses origines. Détruite en 1870, les responsables feront appel aux dons pour reconstituer les collections. Le succès dépassa leurs attentes. Des fonds spéciaux furent développés (monde arabe, collection de papyrus...) De l'analyse de la composition des fonds, des données statistiques par disciplines (correspondant aux 12 thèmes de la classification allemande) et de l'évaluation qualitative, il apparaît clairement qu'elle remplit bien son rôle de " bibliothèque idéale " dont les chercheurs rêvaient au 19^e siècle.

A la bibliothèque du Moulin : chez Aragon et Elsa Triolet / E. Peyré, p. 47-50

Ce lieu est dédié à la mémoire des propriétaires et à la conservation de leur patrimoine livresque et intellectuel, local et parisien, des ouvrages spécialisés aux romans populaires, des affiches aux programmes de spectacles, des documents privés aux documents administratifs. Un témoignage de la vie du couple et de l'intelligentsia de l'époque. Ce patrimoine original est en cours d'inventaire.

Circulez, la voie est livres ! / M. Roger, p. 51-54

Profession : lecteur public, celui qui lit à haute voix tout ce qui n'est pas issu de la tradition orale. Il donne vie aux livres, partout où c'est possible : trottoir, marché, parc... Le médiateur se fait oublier au profit du texte. Le public ? Les passants, enfants, adultes, ados, grands-parents, qui écoutent les coups de cœur du lecteur qui s'efforce, malgré des coupes nécessaires, de ne pas trahir l'auteur. Un défi pour donner le plaisir d'entendre un texte aussi naturellement que de la musique.

DEBAT : Vous devez filtrer Internet. Quoique./ A.-M. Bertrand et al. p. 56-69

Compte rendu du débat organisé au Salon du Livre de Paris en mars dernier. Aux États-Unis, filtrer Internet correspond à une restriction de la liberté d'expression. En France, on évoque la lutte contre la criminalité, la délinquance, le terrorisme informatiques, la protection des droits d'auteurs... En fait, filtrage et censure relèvent de l'économie de marché et limitent la circulation de la connaissance et de la culture. La réponse des bibliothécaires américains est simple : ils refusent toute censure et font signer des décharges aux responsables de mineurs concernant l'usage d'Internet. Que chacun prenne ses responsabilités ! Par ailleurs, il règne une censure de fait sur les livres dans certaines bibliothèques. En Europe, on hésite et on gère souvent le problème par la bande : consultation debout, écrans tournés vers le public etc. Chaque institution a sa propre politique en la matière, souvent implicite : le règlement intérieur n'intègre pas d'interdiction formelle. En somme, chaque institution trouve la marge de manœuvre qui convient à son contexte.

VARIA

Les bibliothèques publiques des grandes villes françaises et étrangères : politiques documentaires / A. Girard-Billon, p. 70-83

L'observatoire permanent de la lecture publique à Paris a mené une enquête internationale sur les politiques documentaires dans les grandes villes. Ont participé à l'étude : 9 bibliothèques américaines (une à Toronto), 16 européennes, 1 africaine (Le Cap) et 2 asiatiques (Singapour et Hong-Kong. Toutes sont membres de l'International Association of Metropolitan Libraries (INTAMEL – Table ronde de l'Ifla). L'enquête portait sur le statut des réseaux et le financement de la lecture publique, la structure des réseaux, les éléments d'appréciation de l'offre documentaire et du niveau d'activité (collections, acquisitions, usagers et prêts), sur quelques ratios significatifs (dépenses d'acquisitions par habitant, taux de fréquentation, prêts par habitants, prêts par usagers). Elle s'intéresse également à l'offre électronique (prestations à distance), la législation sur la lecture publique et les missions dévolues aux bibliothèques. La définition et l'application d'une politique documentaire sont très hétérogènes : de la charte documentaire à la réalisation intuitive, tous les stades sont représentés. Cependant quelques points communs président à celle-ci : une analyse de statistiques portant sur les collections, les usagers et les prêts, une coopération inter-institutionnelle, l'élaboration de plans de développement des collections, l'organisation du désherbage, l'organisation des acquisitions en fonction des crédits et de la source de ceux-ci, leur répartition en fonction de réseaux de bibliothèques plutôt que d'institutions isolées. Les informations récoltées sont intéressantes et ouvrent de nouvelles pistes de réflexions.

L'activité documentaire : représentation et signification / H. Fondin, p. 84-90

Cette réflexion signale l'émergence d'une nouvelle conception de l'activité documentaire devenue une médiation documentaire dans une activité de communication. Là où, autrefois, le système d'information était organisé pour rendre univoques questions et réponse, il devient polysémique (multiplicité de la nature et des sources d'informations). Demandes et réponses s'envisagent selon le contexte de la relation documentaliste/usager et se définissent au terme d'une négociation qui met en jeu toutes les capacités d'adaptation du professionnel.

BBF - Bulletin des bibliothèques de France

N°5 - 2002

DOSSIER : Regards étrangers sur les bibliothèques françaises

Feuilles de route et psalmographe à travers la France / J.-D. Candaux, p. 5-9

Pour élaborer une bibliographie des psautiers en vers français imprimés, l'auteur parcourt la France et ses bibliothèques pendant 10 ans. Il donne ses impressions de lecteur heureux.

Les bibliothèques françaises en ligne : une vue de l'extérieur / J. Kessler, p. 10-31

L'auteur, passionné par la France et par l'accès à distance aux catalogues, examine sera traitée la requête d'un Américain à la recherche de catalogues de bibliothèques françaises ? Il procède à analyse fouillée des outils de recherche du Web et met en évidence nombre de problèmes bien connus sans être résolu pour autant. Il s'interroge sur le public, destinataire de cette débauche de moyens : toutes les bibliothèques doivent-elles avoir une visibilité internationale ou transnationale ? Rien n'est moins sûr. Il se félicite cependant de l'aisance avec laquelle on les retrouve et se réjouit qu'elles opposent une résistance à la suprématie des modèles anglo-saxons, ouvrant ainsi la porte à d'autres langues et cultures. Il leur reste à définir de nouveaux services numériques pour leurs utilisateurs.

Les bibliothèques universitaires françaises et nord-américaines : prolégomènes à une étude comparative / J. H. Shohrer, p. 32-35

L'auteur se propose d'utiliser comme outil les études statistiques menées des deux côtés de l'Atlantique auprès des bibliothèques universitaires. Aux États-Unis, c'est l'Association des bibliothèques de recherche (Association of Research Libraries) qui s'en occupe depuis plus de 80 ans. En France, c'est le Ministère de l'éducation via l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires qui fait ce travail. Les optiques sont différentes par exemple sur l'utilisation des ressources numériques. Harmoniser les critères quantitatifs et tenter d'élargir le nombre de réponses paraissent deux objectifs réalisables pour permettre une meilleure comparaison. Par contre, il est moins évident d'évaluer le degré de satisfaction des usagers, là comme ailleurs les outils manquent.

Les bibliothèques de lecture publique en France vues d'Outre-Rhin / P. Borchardt, p. 36-39

Par comparaison avec la France, la situation allemande semble plus sombre et la récession n'augure pas des lendemains meilleurs. Cependant, l'auteur se réjouit de la diversité des services offerts au public allemand : informations aux entreprises, aux professions libérales, horaires d'ouverture plus larges. Il se montre aussi un peu moqueur à l'égard des collègues français tellement attachés à leur catalogage maison, ignorant les outils qui évitent un fastidieux travail. Une vision croisée riche d'informations sur les bibliothèques allemandes.

Quelques perspectives françaises en matière de bibliothèques : une vision suédoise/ C.

Stenberg, p. 40-43

La politique volontariste de la France dans le domaine culturel suscite de l'admiration. Par contre, la Suède a suivi une évolution plus banale, alternant des préoccupations de politique documentaire ou technologique. Elle a laissé le soin aux communes de décider de l'organisation de la lecture publique jusqu'en 1996. Depuis, la loi fait obligation à chacune d'avoir une bibliothèque publique sans qu'aucune mission ou obligation de gestion ne soit posée. C'est l'Association des bibliothèques suédoises qui les incitent à formaliser leurs projets. L'auteur conclut sur l'importance des échanges professionnels internationaux, particulièrement avec la France.

Coups d'œil étrangers sur les bibliothécaires français / Ch. Deschamps, p. 44-45

Le monde bibliothéconomique charrie les mêmes clichés que la société : chauvinisme, arrogance, unilinguisme farouche... Mais cet individualisme national porte ses fruits : grâce aux Français, la profession a le droit de parler et de penser dans une autre langue que l'anglais !

Le réseau des médiathèques françaises à l'étranger : une politique de développement dans la durée / M. Sagaert, p. 46-54

Ce réseau comporte 400 médiathèques réparties dans 160 pays, compte 300.000 lecteurs et réalise 4 millions de prêts. Il est en cours de restructuration et redynamisation : réhabilitation des bâtiments, développement de politiques documentaires destinées à promouvoir les aspects de la culture et de la civilisation françaises. En outre, il s'est engagé dans une politique de coopération pour le développement de la lecture publique, avec les pays de la zone de solidarité prioritaire. Il assure, par exemple, des missions d'expertise et forme les personnels locaux.

Les réseaux des bibliothèques à l'étranger : les modèles français et espagnol / L. Agusti, p. 55-61

En 1992, l'Espagne met sur pied en réseau international : l'Instituto Cervantès qui, avec ses bibliothèques de taille moyenne, assure la diffusion de la littérature, de l'histoire et de l'art ibériques. Soit 38 centres répartis notamment en Espagne et en France. Avec des moyens et des structures différentes, les objectifs sont les mêmes : faire connaître une culture nationale. Mais avec l'évolution du monde de l'information, tous ces réseaux (France, Espagne, Allemagne et Angleterre) s'interrogent sur leur avenir : ont-ils encore une place dans ce nouveau paysage ?

Échanges et transferts : les bibliothèques publiques françaises sur la scène internationale/

F. Poncé, p. 62-65

Les Français se distinguent parmi leurs homologues étrangers dans deux domaines : la construction de bibliothèques et la gestion du patrimoine écrit. Reconnus internationalement, la France organise stages et échanges de personnels afin de partager ses savoir-faire. Par contre, elle s'oriente vers la Finlande par exemple, pour acquérir des compétences élargies dans le domaine des services à distance. Ces opportunités permettent de renforcer le respect mutuel et favorisent la création de réseaux internationaux de la lecture publique.

VARIA

Retourner à Tocqueville pour commencer l'histoire comparée des bibliothèques américaines et françaises au XIX^e / M. Poulain, p.66-73

Alexis de Tocqueville consacre notamment deux ouvrages à la comparaison des sociétés aristocratiques et démocratiques : De la démocratie en Amérique (1835) et L'Ancien Régime et la Révolution (1856). Martine Poulain fouille les œuvres de cet analyste politique éclairé pour y découvrir à quel point il se révèle être un historien des bibliothèques. La jeune démocratie américaine créera très vite des bibliothèques publiques destinées à dispenser connaissances et informations au plus grand nombre afin d'asseoir l'égalité entre les citoyens. A contrario, à la même époque, la France s'essaye aux bibliothèques scolaires, puis populaires avec le souci constant de protéger le peuple, les lecteurs fragiles " de mauvaises influences ". La " véritable " bibliothèque publique ne verra le jour qu'à la moitié du 20^{ème} siècle ! En plus de la finesse de ses analyses, Tocqueville se montre prémonitoire dans ses réflexions sur l'évolution de la lecture publique et de l'édition. Ce voyage dans l'histoire nous a conduit tout droit à notre présent ! Décidément Tocqueville reste d'actualité.

Lire en prison : les bibliothèques en milieu pénitentiaire/ J. Guildez, p. 74-78

Dès 1986, les Ministères de la Justice et de la Culture ont signé un protocole pour promouvoir la lecture en prison. Il se concrétise par des conventions avec les régions pour l'organisation fonctionnelle de ces bibliothèques : local, accès, collections, budget, intervenants, partenariats avec les bibliothèques publiques, animations. La formation des personnels : agents de justice, travailleurs sociaux pose problèmes, ainsi que le suivi des développements. Il apparaît clairement que dans ce cadre particulier, il n'y a pas de place pour l'improvisation : toute implantation doit être étudiée.

BIBLIOTHÈQUE(S)

N°4 - octobre 2002

L'IFLA a fêté son 75^{ème} anniversaire à Glasgow. Elle a adopté deux déclarations majeures :

Le Manifeste IFLA pour Internet qui prône la liberté d'accès à l'information, à Internet, aux bibliothèques et aux services d'information, les principes de liberté d'accès à l'information via Internet et qui fournit des conseils pour la mise en œuvre des principes du Manifeste

La Déclaration de Glasgow sur les bibliothèques, les services d'information et la liberté intellectuelle qui s'inscrit dans le droit fil de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle affirme le devoir absolu des bibliothèques à respecter et promouvoir la liberté intellectuelle.

Dossier : Intercommunalité, où en est la réflexion ? (p. 10-38)

En France, une série de lois institue l'obligation, pour les communes, de s'associer dans des structures d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dont les compétences peuvent s'étendre aux matières culturelles et donc à l'organisation de la lecture publique. Ce dossier fait le point sur le concept même d'intercommunalité et ses conséquences régionales et locales. Il présente ensuite comment les communautés d'agglomérations ont traité le dossier de la lecture publique, en métropoles ou en milieu rural.

Compte tenu du maillage français, la situation peut se résumer conceptuellement par l'apparition d'une bibliothèque intercommunale, correspondant à la communauté d'agglomérations. Son organigramme, ses missions, ses moyens sont définis localement et varient au cas par cas. Il en va de même pour les questions de personnel, de gestion budgétaire ou de conditions d'accès du public au réseau constitué.

Selon les liens existant préalablement entre différentes communes, ces associations se sont faites plus ou moins naturellement. Elles semblent moins aisées à accepter en milieu rural où la notion de proximité peut devenir très relative.

Ce nouveau découpage territorial de la lecture publique a accéléré la réflexion sur les portails documentaires régionaux donnant accès aux catalogues des différentes bibliothèques constitutives du maillage intercommunal.

Ce dossier semble éloigné de notre maillage communautaire francophone de la lecture publique et pourtant, il pourrait devenir d'actualité avec les problèmes financiers récurrents de nos communes, principaux pouvoirs organisateurs de nos bibliothèques publiques. Sans être soumis à l'obligation de l'intercommunalité, cette solution est envisagée dans de nombreux dossiers. En matière de lecture publique, les communes bruxelloises d'Evere et de Schaerbeek en sont la parfaite illustration. Un exemple qui fera sans doute des émules.

[1941-1943, la bibliothèque du Ghetto de Wilna : Témoignage de Dina Abramowicz, p.64-68](#)

Un émouvant témoignage sur une situation a priori incroyable : une bibliothèque dans le ghetto, qui tente de rassembler et prêter le maximum de livres possibles : romans d'aventures, littérature allemande, soviétique... dans des éditions parfois bien vieilles, au côté de livres religieux, documentaires. Une salle de lecture fut même ouverte. En 1942 : on enregistre le 100.000^e prêt ! Un témoignage de la volonté tenace de bibliothécaires hors du commun qui refusèrent de baisser les bras. Ces cas ne sont pas rares dans les ghettos et les camps, mais leur histoire est encore à écrire.

[Voyage au Québec – 3^{ème} épisode : le boom de la documentation électronique / Faïzah Mokhtari, p. 70-71](#)

Suite des aventures de nos collègues Outre-Atlantique. La visite de bibliothèques de recherche, dans le cadre des universités, montre la prédominance de la recherche électronique, notamment pour la consultation des revues. Rien d'étonnant : le consortium canadien " Projet Canadien de Licences Nationales de sites " rassemble 64 universités et négocie en leur nom des licences d'utilisation des contenus auprès de 23 fournisseurs d'articles de périodiques en texte intégral et 17 fournisseurs de bases de données bibliographiques.

Cahiers de la documentation

N°3 - 2002

Ce numéro spécial est entièrement consacré au Knowledge Management. Les articles sont rédigés par quelques membres de la " communauté d'experts " réunie par la Fondation Roi Baudouin pour plancher sur la question, avec comme cadre leur milieu de travail : SCK Mol, European Broadcasting Union, Tractebel Energy Engineering, Recticel IDC, Siemens, Fluxys, LMS International, J&J Pharma.

Documentation et Bibliothèques

N°1 - janvier-mars 2002

La connaissance au-delà du savoir à l'ère des inforoutes : de la diffusion de l'information à la création du sens dans les bibliothèques virtuelles / P.-L. Harvey, p. 5-9

Le Knowledge Management a modifié la conception des systèmes d'information et la gestion de cette dernière. Les centres de documentation et les bibliothèques ne doivent pas rester étrangers à cette redéfinition. Ils y trouveront une nouvelle mission de " création du sens " dans la gestion de l'information et du savoir, plus proches des utilisateurs.

Bibliophilie contemporaine / F. Côté, p.11-15

Elle subit l'influence du numérique : le beau livre sort de l'ordinateur et de la photocopieuse, à côté du livre d'artiste. Caractéristique commune : ne les cherchez pas en librairie, ils n'existent qu'en tirage très limité.

La certification des professionnels de l'information et de la documentation en France et dans l'Union européenne / Jean Meyriat, présentation de Jean Michel p.19-25

La certification n'est pas un diplôme, mais le couronnement d'un travail sur le terrain qui a permis d'atteindre un niveau plus élevé de connaissances et de compétences. L'ADBS a établi un référentiel des compétences qui définit les niveaux de connaissances, d'aptitudes, de compétences et de qualification, pour 4 niveaux professionnels : assistants, techniciens gestionnaires, ingénieurs managers, experts. Un Euroréférentiel I&D a vu le jour et on se dirige vers une certification européenne pour le plus grand bien de l'image de la profession.

Lectures

N°127 – septembre-octobre 2002

A propos des carrières des bibliothécaires et de leur évolution / Y. Lecomte, p.4-5

La Région wallonne vient de publier la circulaire numéro 16 concernant les conditions d'évolution de carrières des auxiliaires et employés de bibliothèques et qui vise à harmoniser les possibilités et les exigences de formation professionnelle continuée pour les agents des administrations locales et provinciales. La Région de Bruxelles-Capitale ne s'est pas encore préoccupée de cette harmonisation. Il s'agit de valoriser un niveau ou tout le cursus du brevet ou du graduat de bibliothécaire-documentaliste. Cette formation sera valorisée pour l'employeur par l'octroi de subventions supplémentaires.

Les livres te font signe / H. Dorzée, p. 6-8

Lisy Martin et Chantal Gerday se promènent dans toute la Communauté pour conter la première avec des mots, la seconde avec des signes, dans le cadre du projet " Bébé, bambin sourds bouquinent... les livres te font signe " créé, en 1996, sur l'initiative de l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones, en partenariat avec des professionnels sourds, la bibliothèque de Schaerbeek et l'asbl ALISE. L'objectif est d'ouvrir l'enfant sourd à l'imaginaire, en compagnie d'enfants qui entendent. Les deux récits résonnent et vivent en même temps mais chacun porte sa propre force évocatrice : les mots et les sons pour l'entendant, les signes et les gestes pour le sourd car, ici, l'un n'est pas la traduction de l'autre. C'est l'originalité du projet qui promeut le langage des signes comme un langage à part entière avec ses propres moyens d'expression.

Le marché du livre de langue française en Belgique (1996-2000) / D. Fierens, p.21-23

Le LENTIC poursuit ses enquêtes annuelles par questionnaire auprès des acteurs de la filière du livre : distributeurs, éditeurs, diffuseurs, grossistes, etc. Quelques résultats à noter : la diminution globale du marché de 2,8%, les livres de jeunesse et de sciences humaines en tête des ventes, les librairies indépendantes générales ou spéciales en progression alors que les clubs de livres sont en perte de vitesse.

Livres de France

N°254 - septembre 2002

USA : les dégâts intellectuels du 11 septembre

La presse et l'édition s'autocensurent : pas de discordance, pas de critiques. On parle plutôt de la nouvelle guerre. Les écrivains sont en panne d'imagination. Il faudra attendre 10 ou 20 ans pour que la fiction puisse s'emparer de l'événement.

Douze procès célèbres 3/12 : Montherlant contre Grasset

Ce procès de l'après-guerre condamne l'éditeur Grasset pour collaboration et n'inquiète même pas l'auteur qui avait, lui, quelque peu exalté les vertus germaniques de l'époque. La rupture est entamée et une cascade de procès " en divorce " suivra.

Livres de France

N°255 - octobre 2002

Trois éditeurs belges s'associent pour plus de visibilité

Luce Wilquin, Le Cri et Labor se sont associés pour la rentrée et présentent chacun 5 titres avec une affichette commune et une promotion pour tous ceux qui achèteront deux ouvrages de la série : une édition de La vocation, une nouvelle de Georges Rodenbach. Une réduction des coûts de communication qui permet d'occuper ensemble une place bien plus visible. Une opération qui sera renouvelée pour d'autres rentrées.

Quelques nouvelles en bref avec une " Méga-teuf pour Titeuf ", le héros qui tire à 1,4 millions d'exemplaires au premier tirage de son 9^e album. Il devient ainsi un phénomène de société et une valeur sûre de la BD au même titre qu'Astérix. Côté de la jeunesse, nouvelle vague du roman historique avec 5 nouvelles collections et séries de fiction pure, toutes époques confondues ou dédiée à la mémoire (chez Nathan) pour restituer les grands conflits historiques et leurs acteurs (combattants, victimes ou témoins). Dans le même créneau, Hachette refond la très ancienne collection " La vie privée des hommes ". On a également fêté le 150^e anniversaire de Larousse. Hommage à Émile Zola, à l'occasion du centenaire de sa mort, avec la présentation de 41 titres qui parlent de l'auteur engagé socialement et politiquement.

Douze procès célèbres 4/12 : Le crime de lèse-président par S. Goudemare et E. Pierrat

Nul auteur n'est à l'abri d'un procès pour cause de citation : les paroles publiques des grands hommes, De Gaulle, Mitterrand ou André Malraux, leur appartiennent, à eux ou à leurs héritiers, sous couvert des droits d'auteurs. André Passeron, Jacques Laurent et le docteur Gruber ont vu leurs ouvrages saisis ou censurés pour l'avoir oublié !

Livres de France

N°256 - novembre 2002

Dans ce numéro, les libraires jugent la rentrée littéraire ; sur le front de l'édition, on annonce : Hachette Jeunesse lance sa collection documentaire interactive livre/CD/site Internet, EP éditons (La Martinière) lance sa nouvelle collection de BD (une quinzaine de nouveautés par an prévue), Nouveau Monde présente l'histoire sur multisupport (une collection d'enluminures) en attendant Zola, Gallimard Jeunesse publie le Clan des Otori (saga) dont le héros Takeo pourrait détrôner Harry Potter, Gallimard s'associe également avec la magazine Géo pour une série de guides de voyages, Icare, nouvelle collection pour ados voit le jour chez Joëlle Losfeld associée à la revue Dada (Groupe Mango). Le dossier est

consacré aux beaux livres.

[Douze procès célèbres 5/12 : Algérie, torture, censure par S. Goudemare et E. Pierret](#)

La guerre d'Algérie est le théâtre de toutes les horreurs et particulièrement de la torture, classée au rang de banalité par ceux qui la pratiquent. Dénoncée dès 1955, elle sera impitoyablement censurée sous le couvert d'atteinte à la sûreté de l'état ou de " provocation des militaires à la désobéissance " (cf. loi de 1881 !). Les éditeurs Jérôme Lindon et François Maspéro en tête seront victimes de saisies d'ouvrages dont peu aboutiront à l'inculpation : qu'importe puisque le livre n'est plus en circulation !